

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

TOUTE PERSONNE OCCUPANT UNE LOCATION OU EMPLACEMENT DOIT RESPECTER LE REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

I. Conditions d'arrivée :

Les locations : débutent à partir de **16h** et se terminent à **10h**. Les demandes de locations ne peuvent être inférieures à une semaine complète (samedi à samedi) en Haute Saison.

Les Emplacements : la journée de camping est comptée de **midi à midi**. Le maximum de personne sur un emplacement est de 8 et une seule caravane, tente ou camping-car n'est autorisé.

En cas de retard nous vous prions de nous prévenir impérativement. Toutefois l'hébergement réservé reste à votre disposition pendant 24 heures. Passé ce délai si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de la location et les montants versés reviendront au « Camping l'Oliveraie ».

Les emplacements et les locations sont attribués dans l'ordre de réception des contrats définitifs valables par famille et par emplacement (contrats avec dates acceptées + acompte). **Aucun emplacement précis n'est assuré.**

II. Réservation et règlement :

La réservation ne pourra être prise en considération qu'après votre signature du dit contrat accompagné d'un ACOMPTE (déductible du séjour) de **40%** de la totalité du séjour (calculé avec les options : animaux, personnes supplémentaires, etc.) hors Taxes de séjour + **20 €** de frais de dossier (non remboursable) + **2.70%** d'assurance annulation interruption de séjour (facultative). **Le solde est exigible 30 jours avant la date d'arrivée indiquée sur le contrat.**

La réservation est définitive après réception de notre lettre de confirmation donnant accord sur les dates demandées et accusant réception de l'acompte.

La réservation est nominative et ne peut être en aucun cas **cédée ou sous louée**.

Taxe de séjour non incluse et obligatoire, à régler sur place, lors de votre arrivée.

Le solde de votre séjour, tant en location qu'en camping devra être effectué à J-30. Possibilité de paiement échelonné pour la totalité de votre séjour (nous contacter).

Si le séjour n'est pas soldé à J-30, la location ou l'emplacement sera remis en disponibilité, la réservation sera annulée et l'acompte versé reviendra au « Camping L'Oliveraie ».

Arrivée retardée ou départ anticipé : aucune réduction n'est accordée, le séjour sera facturé jusqu'au terme de la date contractuelle.

III. Assurance annulation interruption de séjour :

2.70 % de la totalité de votre séjour. L'Oliveraie vous la propose dans votre contrat de réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à vous rembourser tout ou partie de votre séjour (selon le C.G.A.)

Toute annulation de réservation devra être signalée au camping dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les C.G.A, (disponibles sur le site www.campez-couvert.com ou www.oliveraie.com), aviser l'assureur par courrier ou mail dans les 48 heures et fournir tous documents justificatifs et renseignements nécessaires.

En cas de non souscription à cette assurance aucun remboursement ne sera effectué.

IV. Assurance civile :

Il appartient au locataire/campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou autre incident relevant de la responsabilité civile du client.

V. Equipement des locations :

Les tarifs sont forfaitaires pour X personnes suivant la location choisie et comprennent le logement (sans le linge de maison), 1 véhicule sur l'emplacement, l'eau, l'électricité, le gaz et l'accès au centre de loisirs, ainsi qu'aux animations.

Le contenu de chaque location est contrôlé par un inventaire remis à l'arrivée.

Pour le respect et le confort de chacun, TOUTES les locations sont NON FUMEUR.

VI. Equipement emplacement :

Les tarifs sont forfaitaires pour 2 personnes (au maximum 8 avec suppléments) et comprennent l'emplacement, 1 véhicule sur l'emplacement, l'électricité (en supplément) et l'accès au centre de loisirs, ainsi qu'aux animations.

VII. Cautions Location :

Deux cautions de 500 euros et de 150 euros vous seront demandées le jour de l'arrivée :

a. **La caution de 150 €** garantit la propreté de la location au départ (nettoyage, vaisselle lavée, poubelles vidées, couvertures pliées...).

b. **Celle de 500 €** garantit les détériorations éventuelles.

Elles vous sont restituées le jour du départ après vérification des lieux par nos soins. En cas de départ en dehors des horaires prévus pour les inventaires, les cautions sont restituées dans le mois qui suit.

Un forfait ménage d'un montant de 80 € est proposé lors de la réservation, ou en début de séjour.

VIII. Inventaire :

L'inventaire est affiché à l'intérieur de chaque Locatif.

IX. Animal domestique :

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits sur le camping.

Un seul animal domestique par emplacement est accepté et avec supplément de prix. Il doit être signalé à la réception lors de votre arrivée avec son carnet de vaccination et devra être obligatoirement tenu en laisse.

Leurs propriétaires doivent éliminer les salissures occasionnées dans le camping. Le chien ne doit pas rester seul sur l'emplacement et doit être promené hors du terrain pour ses besoins naturels.

X. Médiation :

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : BAYONNE MEDIATION / <http://bayonne-mediation.com/>